



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

2020-09 – ELECTION DES ADJOINTS

Nombre de conseillers	27	Date de convocation	19/05/2020
En exercice	27	Date de la séance	26/05/2020
Présents	26	Heure de la séance	18 heures 30
Votants	26	Lieu de la séance	Salle Daniel MALVILLE
Quorum	14	Président de séance	Jacques LEGRAND, Maire

L'an deux mil vingt, le vingt-six Mai à 18h30, les membres du conseil municipal de la commune de VAYRES, légalement convoqués se sont réunis dans la salle Daniel MALVILLE, sous la présidence de Jacques LEGRAND, Maire

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	ABSENTS EXCUSES	POUVOIR A
M. Jacques LEGRAND	X		
Mme Jocelyne LEMOINE	X		
M. Pierre MALVILLE	X		
M. Patrick PHILIPPOT	X		
Mme Eve RIBES	X		
M. Bernard MERCIER-LACHAPELLE	X		
Mme Laurence CHATELIER	X		
M. Maurice JULLIEN	X		
Mme Béatrice LAFON	X		
M. Julie LACOMBE	X		
M. Jacques MARSAN	X		
Mme Josiane ALLIO	X		
M. Hervé VEROUIL	X		
Mme Isabelle MOUNIC	X		
M. Pierre BOLLENBACH	X		
Mme Lucie MALVILLE	X		
M. James BALOGOG	X		
Mme Evelyne RUBIO	X		
M. Eric SUCCO	X		
Mme Estelle GAUTIER	X		
M. Rodolphe MAUGET	X		
Mme Kathia CARPENTEY	X		
M. José ARNAL	X		
Mme Carol MAUGE TETOR	X		
Mme Béatrice CASSIN	X		



M. Philippe BATLLE-SIMON	X		
Mme BORDA Sophie		X	Béatrice CASSIN
SECRETAIRE DE SEANCE : J. LEMOINE			

2020-09 – ELECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-17, -L.2122-7 et L.2122-7-1.

Monsieur le Maire rappelle que les Adjointes sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste devra être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection aura lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus, conformément aux articles L. 2122-4 et L.2122-7-2 du CGCT

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à décider du délai à laisser pour le dépôt des listes de candidats aux fonctions de Maire-Adjointes.

Madame Béatrice CASSIN et Monsieur BATLLE-SIMON font savoir que la liste « Vayres un nouvel Avenir » ne souhaite pas déposer de liste de candidats aux fonctions d'Adjointes.

Une liste de candidats aux fonctions de Maire-Adjointes est déposée par la liste « Vayres L'union Citoyenne » composée comme suit :

- 1^{er} Adjoint : M. Pierre MALVILLE
- 2^{ème} Adjointe : Mme Jocelyne LEMOINE
- 3^{ème} Adjoint : M. Patrick PHILIPPOT
- 4^{ème} Adjointe : Mme Eve RIBES
- 5^{ème} Adjoint : M. Bernard MERCIER-LACHAPELLE
- 6^{ème} Adjointe : Mme Laurence CHATELIER
- 7^{ème} Adjoint : M. Maurice JULLIEN
- 8^{ème} Adjoint : Mme Béatrice LAFON

Monsieur le Maire fait procéder au vote. Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26
- b) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 2
- c) Nombres de suffrages exprimés : 24
- d) Majorité absolue : 14

Ont été proclamés Maire-Adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Jacques LEGRAND. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, avec les délégations suivantes :

1^{er} Adjoint : M. Pierre MALVILLE, délégué à la coordination de l'action municipale et des services, à la démocratie participative, à la vie associative et au jumelage

2^{ème} Adjointe : Mme Jocelyne LEMOINE, déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, à l'enfance et la petite enfance, à la culture, à l'information et à la communication

3^{ème} Adjoint : M. Patrick PHILIPPOT, délégué au patrimoine bâti, aux grands travaux et aux marchés publics

4^{ème} Adjointe : Mme Eve RIBES, déléguée à l'aménagement de l'espace, à l'urbanisme et aux droits des sols

5^{ème} Adjoint : M. Bernard MERCIER-LACHAPELLE, délégué au cadre de vie, à la salubrité publique, à la voirie et aux réseaux

6^{ème} Adjointe : Mme Laurence CHATELIER, déléguée à l'économie, aux finances, au budget et à la fiscalité

7^{ème} Adjoint : M. Maurice JULLIEN, délégué à la sécurité, au développement durable, à l'éco-citoyenneté et aux affaires sociales

8^{ème} Adjoint : Mme Béatrice LAFON, déléguée à l'administration générale, aux ressources humaines et à la jeunesse.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communs membres ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Vayres, le 26 Mai 2020

Le Maire,

Jacques LEGRAND

